



Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

N^o réf. : GZU/cgs/281/10

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 24 JUIN 2010
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Madame la Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 23 juin 2010

Diffusion

- Mme Salerno
- MM. Maudet
- Tornare
- Mugny
- Pagani
- Moret
- Burri
- Macherel
- Mmes Charollais
- Heurtault
- MM. Brunazzi
- Krebs
- Lévrier
- Zagato
- Emeterio
- Thierrin
- Mermillod
- Schweri
- Foex
- SCM
- Service juridique
- Dossiers et documentation
- Mis

Concerne : Délibération du 27 avril 2010

Madame la Maire,

Nous vous informons que la délibération relative à :

un crédit complémentaire de 980 130 F destiné à la rénovation de l'Orangerie-Théâtre, de ses deux serres attenantes et à la création de la nouvelle buvette, situées au parc La Grange, route de Frontenex 71, sur la parcelle N° 3166, feuille 2 de Genève, section Eaux-Vives

que nous avons soumise pour préavis au service concerné, a suscité la remarque suivante :

"ce crédit complémentaire devra être amorti au moyen des annuités qui figureront au budget de fonctionnement jusqu'en 2028, conformément aux modalités définies pour le crédit d'engagement voté le 16 janvier 2008."

Le délai référendaire étant échu, nous classons cette délibération devenue exécutoire, en application de l'article 66, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Madame la Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.


Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Surveillance des communes, secteur des finances communales